



Service de l’urbanisme et de l’environnement
1381 boul. de Sainte-Adèle
Sainte-Adèle, Québec, J8B 1A3
Tél : (450) 229-2921, poste 1114
urbanisme@vdsa.ca

ENVIRONNEMENT
CERTIFICAT D’AUTORISATION
FORMULAIRE DE DEMANDE

Seules les demandes **COMPLÈTES**, accompagnées de tous les documents requis, seront **ACCEPTÉES**

☐ Abattage d’arbres ☐ Coupe pour sentier d’accès (test sol) ☐ Traverse de cours d’eau - installation de ponceau ☐ Construction riveraine: ☐ quai ☐ escaliers ☐ trottoir ☐ Végétalisation riveraine ☐ Reboisement hors-rive ☐ Stabilisation rive (végétaux, treillis, perré, gabion, muret) ☐ Coupe forestière sur 2 hectares ou plus ☐ Utilisation de pesticides - permis temporaire	Section réservée à la Ville Date de réception Reçu par: _____ Matricule: _____ Secteur: _____ District: _____ Demande no: _____ ☐ courriel ☐ autre: _____
--	--

Emplacement des travaux		
Numéro de lot ou numéro civique (adresse)		Rue
Propriétaire		
Prénom, nom (ou nom de l’entreprise)		
Adresse postale (numéro civique, rue, ville et code postal)		
Téléphone	Téléphone (travail)	Courriel (IMPORTANT)
Requérant (si différent du propriétaire)		
Nom, Prénom (ou nom de l’entreprise)		
Adresse postale (numéro civique, rue, ville et code postal)		
Téléphone	Téléphone (travail)	Courriel (IMPORTANT)
Entrepreneur ☐ Même que propriétaire ☐ Même que requérant		
Nom de l’entrepreneur ou de l’entreprise		Adresse postale (numéro civique, rue, ville et code postal)
Téléphone	Téléphone (travail)	Courriel

Date approximative début des travaux		Date approximative fin des travaux	
--------------------------------------	--	------------------------------------	--

Engagement et signature	
Je, _____ (lettres moulées), reconnais avoir pris connaissance des dispositions applicables à la demande mentionnée ci-haut, et adresse en conséquence au fonctionnaire désigné, la présente demande. Je m’engage à respecter les lois et règlements en vigueur. Je m’engage à construire ou aménager selon les plans tels qu’ils ont été déposés avec corrections, s’il y a lieu, par l’autorité compétente.	
En foi de quoi, j’ai signé Signature : _____ Date : _____	

Procuration (si requérant autre que propriétaire)	
Je, _____ propriétaire-soussigné, autorise _____ à signer	
Nom complet du propriétaire Nom complet de la personne mandatée	
en mon nom certificat d’autorisation délivré par la Ville de Sainte-Adèle pour ma propriété située au _____	
Signé le: _____ Signature: _____	

Abattage d’arbres / Abattage pour sentier d’accès (test de sol)		Tarif du certificat: 0\$
- Nombre EXACT d’arbres à abattre _____ (sauf pour sentier d’accès)		
- Pour sentier d’accès (tests de sol): tracez le sentier sur le plan à l’échelle et indiquez la largeur de l’accès (max 2,5 mètres)		
Les arbres (ou sentier) sont-ils DÉJÀ IDENTIFIÉS sur place ? OUI ☐ NON ☐ Si non, quand le seront-ils ? _____		
Avez-vous : L’AQUEDUC ? OUI ☐ NON ☐ / L’EGOUT ? OUI ☐ NON ☐		
LAC, RUISSEAU, RIVIÈRE, MILIEU HUMIDE sur ou à proximité de votre terrain ? OUI ☐ NON ☐		
RAISON(S) DE LA COUPE :		

Documents à déposer avec la demande:
- Sur un plan de votre terrain, localisez les arbres à abattre (terrain <u>en entier</u> avec la rue, l’entrée d’auto, la maison et tout ruisseau, milieu humide ou lac). Sur place, identifiez clairement les arbres que vous désirez abattre (évitez la peinture permanente). Pour un sentier d’accès (test de sol) : sur place, identifiez l’emplacement du sentier projeté (largeur maximale 2,5 mètres). Si présence de ruisseau, milieu humide ou lac : sur place, les faire identifier par un biologiste ou un professionnel en la matière, puis faire relever par un arpenteur-géomètre. Aussi sur plan d’arpenteur-géomètre: le relief naturel du terrain exprimé par des courbes de niveau équidistantes d’au plus 2 mètres.

Traverse d’un ruisseau – installation de ponceau	Dépôt de garantie: 500\$	Tarif du certificat: 100\$
☐ Déposez une description précise (plan, élévations, coupe, croquis) des travaux, dont entre autres : - Le diamètre du ou des ponceaux. Pour ponceaux en parallèle, joindre plan et devis d’ingénieur - La profondeur d’installation du ponceau, dans le sol à l’entrée et à la sortie - La méthode de stabilisation du sol (végétation, murets…), de façon détaillée ☐ Déposez un plan à l’échelle (1:500) avec entre autres : - L’identification des lignes des hautes eaux (délimitée par un biologiste ou un professionnel en la matière) <u>avec la largeur exacte</u> du cours d’eau, au niveau de la traverse - L’identification des bandes riveraines (10 ou 15 mètres) - La topographie existante et le nivèlement proposé - L’accès à déboiser (maximum 5 mètres, au total) ☐ Décrivez et identifiez sur le plan, les mesures de contrôle temporaires de l’érosion à mettre en place avant le début des travaux		

Quai / Escalier dans la rive / trottoir sur pilotis Dépôt de garantie: 500\$ Tarif du certificat: 100\$	Coupe forestière - terrain de plus de 2 hectares ⁽¹⁾ Tarif du certificat: 400\$
<u>Quai</u> Déposez un plan à l’échelle (1:500), sur lequel est dessiné : ☐ Le quai et ses dimensions (en mètre) ☐ Les matériaux utilisés ☐ Le type de quai (flottant ou sur pilotis) ☐ Le sentier d’accès au quai (existant ou projeté) <u>Escalier (pente riveraine 30% et plus)</u> Déposez un plan à l’échelle (1:500), sur lequel est dessiné : ☐ L’escalier et ses dimensions (en mètre) ☐ Les matériaux utilisés ☐ Hauteur par rapport au sol (espace en dessous) ☐ L’espacement entre les planches ☐ La dimension des pilotis ☐ Le déboisement requis <u>Trottoir sur pilotis</u> Déposez un plan à l’échelle (1:500), sur lequel est dessiné : ☐ La passerelle/trottoir et ses dimensions (en mètre) ☐ Les matériaux utilisés ☐ Sa hauteur par rapport au sol (espace en dessous) ☐ L’espacement entre les planches et la dimension des pilotis ☐ Le déboisement requis	Pour connaître les informations à inclure au plan, s.v.p. consultez le document complémentaire « ENVIRONNEMENT - COUPES FORESTIERES – LISTE D’INFORMATIONS REQUISES ». <u>Coupe d’assainissement</u> Autorisée dans tous les types de milieux ☐ Plan d’aménagement forestier signé par l’ingénieur forestier ☐ Certificat préparé par un ingénieur forestier attestant que les arbres ont été martelés <u>Coupe de jardinage</u> Autorisée seulement dans les types de milieux T3.1 et T3.2. ☐ Plan d’aménagement forestier signé par l’ingénieur forestier ☐ Prescription sylvicole signée par l’ingénieur forestier ☐ Certificat préparé par un ingénieur forestier attestant que les arbres ont été martelés <u>Coupe d’éclaircie commerciale</u> Autorisée seulement dans le type de milieu A-03, où la classe d’usages « foresterie et sylviculture est autorisée ☐ Plan d’aménagement forestier signé par l’ingénieur forestier ☐ Prescription sylvicole signée par l’ingénieur forestier ☐ Certificat préparé par un ingénieur forestier attestant que les arbres ont été martelés
Végétalisation riveraine Tarif du certificat: 0\$	Utilisation pesticides-permis temporaire Tarif: 0\$
Déposez un plan à l’échelle (1:500) avec l’information suivante : ☐ La végétation déjà en place (arbustes et arbres). ☐ Les végétaux à planter (herbes, arbustes, arbres) ☐ Les espèces choisies (riveraines et indigènes) ☐ Le nombre et l’emplacement des plants (environ 1 arbre aux 5 mètres, 1 arbuste au mètre, herbacées et graminées) ☐ Le tracé du sentier d’accès à l’eau (sinueux ou diagonal)	☐ Description de l’organisme nuisible (insecte, maladie…) ☐ Preuves que toutes les étapes de lutte antiparasitaire intégrée ont déjà été essayées, incluant l’utilisation de biopesticides, pesticides à faible impact (historique du problème et démarche utilisée) ☐ Produit utilisé pour l’application et périodicité des applications (nom commercial, matière active et numéro d’homologation)
Stabilisation riveraine à l’aide de; végétation, treillis végétalisé, perré, gabion, muret Dépôt de garantie: 500\$ Tarif du certificat: 100\$	Reboisement (hors-rive) Tarif : 0\$
☐ Plan et coupe détaillés à l’échelle, préparés par un professionnel ☐ Justification du choix de la méthode proposée, s’il ne s’agit pas uniquement de plantation À noter que certaines situations nécessitent que le plan et la coupe soient scellés et signés par un ingénieur ou encore, préparés par un biologiste ou spécialiste des rives	Déposez un plan à l’échelle (1:500) avec l’information suivante : ☐ La partie boisée existante ☐ Les végétaux à planter (doit avoir : herbes, arbustes et arbres) ☐ Les espèces choisies (obligatoirement indigènes) ☐ Le nombre de plants. Normes minimales : 1 arbre aux 5m, 1 arbuste au 1,5m. Les herbacées doivent couvrir toute la surface du sol entre les plants.
<i>Des documents supplémentaires peuvent être exigés</i>	